

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Société par Actions Simplifiée
Au capital de €. 701 102 960
Siège social : Raffinerie de Berre
Chemin Départemental 54
13130 BERRE L'ETANG
417 491 982 R.C.S. SALON DE PROVENCE

(la « Société »)

**PROCÈS-VERBAL DES DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 30 JUIN 2025**

**DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2024**

DEUXIEME DÉCISION

L'Associé Unique, sur proposition du Président de la Société, décide d'affecter la perte de l'exercice clos le 31 décembre 2024, s'élevant à 152.852.405 euros, de la manière suivante :

Perte de l'exercice 152.852.405 euros

En totalité au compte « Report à nouveau » lequel passe ainsi de (480.858.582) euros à (633.710.987) euros.

Conformément à la loi, l'Associé Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

LYONDELLBASELL HOLDINGS FRANCE SAS

Simplified joint stock company
with a share capital of €. 701 102 960
Registered office: Raffinerie de Berre
Chemin Départemental 54
13130 BERRE L'ETANG
417 491 982 R.C.S. SALON DE PROVENCE

(the "Company")

**MINUTES OF THE SOLE SHAREHOLDER'S DECISIONS
DATED JUNE 30, 2025**

**DECISION ON THE ALLOCATION OF THE RESULT
for the financial year ending December 31, 2024**

SECOND DECISION

The Sole Shareholder, on the proposal of the President of the Company, decides to allocate the loss for the financial year ended December 31, 2024, amounting to EUR 152,852,405, as follows:

Loss for the year EUR 152,852,405

In full to the "Retained earnings" account which is thus brought from EUR (480,858,582) to EUR (633,710,987).

In accordance with the law, the Sole Shareholder notes that no dividend has been distributed in respect of the last three financial years.

Extrait certifié conforme
Le Président
M. Richard Roudeix

DocuSigned by:

31ED5E3F4D3C4FD...



Lyondellbasell Holding France SAS
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2024

Certifiés conformes

Le Président
Richard Roudeix

DocuSigned by:

Richard Roudeix

31ED5E3F4D3C4FD...

SOMMAIRE

	Pages
BILAN	
Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat (en liste)	5
ANNEXE	
1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	7
1.1. Présentation de la société	7
1.2. Activité de la société	7
1.3. Faits marquants de la société	8
2. Règles et méthodes comptables	13
2.1. Base de préparation des comptes sociaux	13
2.2. Principales méthodes comptables	13
3. Tableaux de l'annexe	16
3.1. Tableau des immobilisations	17
3.2. Détail des dépréciations	18
3.3. État des échéances des créances et dettes	18
3.4. Provisions	19
3.5. Charges et produits exceptionnels	20
3.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	20
4. Notes sur le bilan et le compte de résultat	21
4.1. Actif immobilisé	21
4.2. Actif circulant	24
4.3. Capitaux propres	25
4.4. Dettes	27
4.5. Charges et produits d'exploitation et résultat financier	29
4.6. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	30
4.7. Engagements financiers	31
5. Autres informations	31
5.1. Informations sur les dirigeants	31
5.2. Liste des filiales et participations	32
5.3. Événements postérieurs à la clôture	33

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1 681 338 209	1 436 253 016	245 085 193	274 801 916
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	-	-
Prêts	55 362 269	55 362 269	-	-
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	238 231 145	238 231 145
Total immobilisations financières:	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061
ACTIF IMMOBILISE	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total disponibilités et divers:	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	3 132	-	3 132	3
TOTAL GÉNÉRAL	2 383 715 349	1 491 645 316	892 070 033	734 992 664

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 701 102 960€)	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	52 638 711	52 638 711
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	(480 858 582)	104 644 688
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (perte)	(152 852 405)	(585 503 271)
Total situation nette:	120 030 684	272 883 088
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	5 941 646	5 941 646
CAPITAUX PROPRES	125 972 330	278 824 734
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	719 993 825	327 258 463
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	719 993 825	327 258 463
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	127 728 133
Total dettes financières :	-	127 728 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
€	€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés
Dettes fiscales et sociales

Total dettes d'exploitation:

129 706	216 907
204 671	865 778
334 377	1 082 685

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés
Autres dettes

Total dettes diverses:

-	-
45 769 500	96 996
45 769 500	96 996

COMPTES DE RÉGULARISATION

Produits constatés d'avance

-	-
---	---

DETTES	46 103 877	128 907 814
Ecarts de conversion passif	1	1 653
TOTAL GÉNÉRAL	892 070 033	734 992 664

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	-	-	-	-
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	-	-	-	-
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	628 554
Autres produits			1 654	247
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 657	628 801
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			283 952	371 070
Total charges externes:			283 952	371 070
Impôts, taxes et versements assimilés			-	962
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Total charges de personnel:			-	-
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			-	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-	-
Dotations aux provisions			3 132	3
Total dotations d'exploitation:			3 132	3
Autres charges			12	2 555
CHARGES D'EXPLOITATION			287 096	374 590
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(285 439)	254 211

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	231 279 813	211 334 154
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	8 809 594	5 280 341
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 598 641	3 539 001
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	252 688 048	220 153 496
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	443 424 469	859 767 464
Intérêts et charges assimilées	422 780	4 571 827
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	443 847 249	864 339 291
RÉSULTAT FINANCIER	(191 159 201)	(644 185 795)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(191 444 640)	(643 931 584)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 852	769
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 852	769
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 852)	(769)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(38 597 087)	(58 429 082)
TOTAL DES PRODUITS	252 689 705	220 782 297
TOTAL DES CHARGES	405 542 110	806 285 568
PERTE	(152 852 405)	(585 503 271)

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice****1.1. Présentation de la société**

Lyondellbasell Holding France SAS a été créée le 16 novembre 2010. C'est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, Oxyfuels et de commercialisation de Polyoléfines. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France (LBHF) proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 892 070 033€ euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de (152 852 405€).

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Activité de la sociétéOpération Lancaster

En date du 1er avril 2008, LBHF finalisait l'acquisition auprès du groupe Shell du site pétrochimique de Berre l'Etang (Bouches du Rhône), des actifs et activités commerciales qui y sont associés.

D'un point de vue juridique, la société a acquis les titres composant le capital social de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures, une entité chargée de la commercialisation et de la distribution de produits pétroliers, elle-même actionnaire unique de la Compagnie Pétrochimique de Berre, entité propriétaire des actifs industriels situés sur le site pétrochimique de Berre l'Etang, de la raffinerie (dont la cessation définitive d'activité a été notifiée le 7 novembre 2014) et des unités chimiques avals mais aussi de certains actifs logistiques associés.

Depuis cette acquisition, le groupe LyondellBasell est l'opérateur du site de Berre l'Etang.

Opération de recapitalisation

Un accord quadripartite signé en 2021 avec application rétrospective au 31 décembre 2020 formalise l'engagement de CPB à supporter les coûts des projets de rationalisation engagés par BPO et LBSF tenant compte de la révision du scope de projets et de leur estimation.

Cet accord prévoit également le support de LBHF au travers d'une recapitalisation de CPB par incorporation de la créance qu'elle détient sur cette dernière et ce jusqu'à reconstitution des capitaux propres de CPB. En application de cette disposition, la société LBHF a recapitalisé CPB à hauteur de 160 M€ en 2021, 18,5 M€ en 2023 et 11.8M€ en 2024.

A l'issue de ces opérations, CPB est désormais détenue directement par LBHF et non plus par CDH.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****1.3. Faits marquants de la société**Versement de dividendes

Sur 2024, la société n'a pas procédé au versement de dividendes.

En 2024, la société a perçu des dividendes :

- de Lyondell Chimie France à hauteur de 231 M€

Contexte économique et impact sur l'activité du groupe et des filiales de la société

L'activité des filiales opérationnelles de la société est soumise à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans le secteur de la chimie et du secteur du raffinage. On s'attend à ce que les futurs résultats d'exploitation continuent à être influencés par cette cyclicité et cette volatilité. Dans le passé, le secteur de la chimie et du raffinage a connu des alternances de périodes de contraintes de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, et des périodes de surcapacité entraînant une offre excédentaire, une baisse de l'utilisation des capacités et une baisse des prix et des marges bénéficiaires. En outre, aux variations de l'offre et de la demande de produits, peuvent s'ajouter des changements dans les prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales qui déclenchent de la volatilité. Il en résulte des fluctuations importantes des marges et des flux de trésorerie d'un cycle à l'autre.

Des extensions de capacité dans le monde entier peuvent entraîner une offre excédentaire et entraîner une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur des changements dans les conditions actuelles du marché sont incertains. L'offre et la demande peuvent se déséquilibrer à tout moment. Par conséquent, il n'est pas possible de prévoir l'ampleur ou la durée des futurs cycles sur l'activité, le résultat d'exploitation et la situation financière.

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part importante des coûts de production. En raison de la forte concurrence à laquelle les sociétés opérationnelles pourraient être confrontées, les coûts de production peuvent augmenter. Les augmentations de coûts des matières premières et de l'énergie ne se répercutent pas toujours intégralement et directement sur les clients. La pression sur les marges qui en résulte a alors un impact négatif sur les bénéfices.

L'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie ou une inflation générale des prix augmentent en outre le besoin en fonds de roulement. Cela pourrait entraîner une diminution des liquidités. La possibilité de répercuter l'augmentation des coûts sur les prix de vente reste contrainte dans la mesure où elle pourrait entraîner un risque de baisse de la demande.

De plus, les producteurs des régions où les prix des matières premières sont bas bénéficient de la situation, comme par exemple au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, ce qui pourrait renforcer la concurrence au sein de l'Europe et entraîner une baisse des marges.

En cas d'interruption de l'approvisionnement en matières premières ou en biens de consommation, des approvisionnements alternatifs entraîneraient probablement des coûts plus élevés ou des temps d'arrêt excessifs, ce qui aurait un effet négatif sur l'exploitation des installations. Les interruptions d'approvisionnement peuvent être dues, entre autres, à des goulots d'étranglement dans le transport suite à des catastrophes naturelles, des niveaux d'eau et des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement qui perturbent les moyens de transport.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

La capacité à s'approvisionner en matières premières peut être également affectée par des troubles politiques, l'instabilité, les troubles civils ou d'autres mesures gouvernementales. L'instabilité politique, les troubles civils et les mesures prises par les gouvernements peuvent entraîner un renchérissement et une raréfaction considérables des matières premières, qui sont nécessaires à une activité commerciale normale.

Les filiales opérationnelles peuvent également être exposée aux risques de change, de prix, de taux d'intérêt, de crédit, de liquidité qui sont gérés en accord avec les directives de gestion des risques du groupe LYB de manière centralisée. Au cas spécifique des risques de change, leur couverture est assurée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés gérée de manière centralisée. Le groupe se limite à la couverture des activités opérationnelles.

Les risques de variation des prix du marché des futures opérations d'achat de matières premières et d'énergie sont couverts pour le mois suivant. Ainsi, une partie du risque lié au prix des matières premières et de l'énergie est couvert par des swaps de matières premières et d'énergie afin de minimiser l'impact de la volatilité des prix sur les coûts d'approvisionnement. Les risques de change qui en découlent sont à leur tour couverts par des opérations de change à terme.

En 2024, le groupe LyondellBasell a annoncé une révision stratégique de certains actifs européens afin d'améliorer la rentabilité future et envisage la vente d'un groupe d'actifs et de sociétés. Dans cette perspective, la valeur des actifs inclus dans la révision stratégique a été examinée. Cette analyse a conduit à une dépréciation d'immobilisations corporelles d'un montant de \$837M au sein du segment O&P-EAI. La dépréciation reflète les conditions de marché difficiles dans la région.

En France, la transaction concernerait les sociétés BPO, CDH, CPB et LBSF (« les 4 entités françaises ») qui ont fait l'objet d'une dépréciation de leurs actifs opérationnels au 31 décembre 2024 (cf. Note 4.3.3).

En date du 5 juin 2025, le groupe LyondellBasell a annoncé la conclusion d'un accord et le lancement de négociations exclusives avec Aequita en vue de la vente des quatre actifs européens stratégiques dont font partie les 4 entités précitées.

Lyondell Chimie France (LCF) :

La société a connu une très bonne performance opérationnelle et financière en 2024 après une année 2023 qui avait affiché également une excellente performance. Lors de ces deux dernières années, l'impact de la hausse des coûts d'énergie et des matières premières a pu impacter les marges unitaires mais est resté toutefois contenu. La demande pour les produits de la société, notamment les oxyfuels, a augmenté de façon significative puis s'est consolidée. En conséquence, les effets défavorables liés au contexte politique et économique de 2024 n'ont pas eu d'impacts défavorables significatifs sur la société.

Toutefois, les perspectives de la société pour 2025 restent favorables. A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société sont en ligne avec les prévisions établies pour 2025.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024*****Basell Polyoléfines France (BPO) :***

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société sont en retrait avec les prévisions établies pour 2025, principalement en raison de tensions sur les marges.

Au 31 décembre 2024, la société a reconduit une revue de la valeur d'utilité de ses actifs sur la base d'un modèle de détermination de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs à partir des projections internes. Dans le cadre de la révision stratégique des actifs européens et sur la base des offres reçues de tiers permettant de déterminer une valeur de marché, la société a retenu la valeur la plus élevée entre valeur de marché et valeur d'utilité, soit une valeur nulle. En conséquence, l'intégralité des actifs a été dépréciée au 31 décembre 2024. En raison du changement d'approche retenue - valeur de marché vs. valeur d'utilité-, la dépréciation constituée au 31 décembre 2023 a été intégralement reprise et une provision pour dépréciation correspondant à la valeur nette comptable des actifs a été constatée au 31 décembre 2024 pour un montant de 465 M€ (cf. Note 4.3.3).

LyondellBasell Services France (LBSF):

La société exerçant une activité de prestations de services auprès d'entités tiers ou groupe, le niveau de services attendus dépend pour partie du niveau d'activité de ces entités. La société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Dans le cadre de la révision stratégique des actifs européens et sur la base des offres reçues de tiers permettant de déterminer une valeur de marché, la société a enregistré au 31 décembre 2024 une dépréciation totale de ses actifs opérationnels à long terme pour un montant de 108 M€.

Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB)/Compagnie de Distribution des Hydrocarbures(CDH) :

A la date d'arrêté des comptes, la société, notamment du fait de l'arrêt de ses activités, ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Dans le cadre de la révision stratégique des actifs européens et sur la base des offres reçues de tiers permettant de déterminer une valeur de marché, les sociétés ont enregistré au 31 décembre 2024 une dépréciation totale de leurs actifs opérationnels à long terme pour un montant de 22,9M€.

A. Schulman Plastics :

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2025. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'un maintien des marges unitaires.

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêté des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société.

Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Elia :

A la date d'arrêt des comptes, les performances de la filiale sont en léger retrait avec les prévisions établies pour 2025.

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêt des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société qui intègrent le bénéfice de l'ensemble des actions en cours et à venir en vue d'un retour progressif vers l'équilibre et la rentabilité.

Le lent retour anticipé à la rentabilité n'a cependant pas permis, au 31 décembre 2024, de conclure sur un test de valeur des actifs avec une valeur d'utilité permettant de supporter la valeur nette comptable des actifs opérationnels de la société. En conséquence, la provision pour dépréciation des actifs constituée au 31 décembre 2023 a été maintenue au 31 décembre 2024.

A.Schulman Inc :

A la date d'arrêt des comptes, les performances de la filiale sont en léger retrait avec les prévisions établies pour 2025.

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêt des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société.

Malgré les tensions constatées sur les marges et les résultats en retrait par rapport aux prévisions établies, le test de valeur des actifs a fait état d'une valeur d'utilité permettant de supporter la valeur nette comptable des actifs opérationnels de la société.

A. Schulman SAS :

Etant donné l'arrêt de la production en 2020, la société n'a pas connu de perturbations liées à l'instabilité politique pouvant exister dans un certain nombre de pays.

De même, à la date d'arrêt des comptes, la société, notamment du fait de l'arrêt de ses activités depuis 2020, ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**Incidence des dépréciations passées dans les sociétés opérationnelles

La société a procédé à la revue de la valeur de ses investissements dans ses filiales au 31 décembre 2024 (cf. Note 4.1.1. & 4.3.3) sur les titres de participation, provisions pour dépréciation sur immobilisations financières et provisions pour risques et charges).

A ce titre, les comptes de la société au 31 décembre 2024 ont été impactés comme suit :

-Titres de participation (41.4 M€) :

- Dépréciation des titres de Schulman Inc. à hauteur de 29.7 M€
- Dépréciation des titres de CPB à hauteur de 11.8 M€ résultant de l'opération de recapitalisation

*-Prêts intercompagnies accordés à CPB et CDH (8.4 M€)**-Provisions pour risques et charges (394 M€)*

En raison de la situation nette négative de certaines entités, LBHF a constitué au titre des exercices antérieurs des provision à due concurrence qui ont été ajustées sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 avec les principaux impacts suivants :

- Une dotation complémentaire de 176.3 M€ au titre de la situation nette négative de BPO portant le solde de la provision à 521 M€
- Une dotation complémentaire de 125 M€ au titre de la situation nette négative de LBSF portant le solde de la provision à 148 M€
- Une dotation complémentaire de 14.9 M€ au titre de la situation nette négative de Elian portant le solde de la provision à 20 M€

Contrôle fiscal

Les contrôles en cours des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale ont eu un impact sur le résultat groupe au titre des exercices contrôlés.

En effet, par courrier daté du 19 février 2025, les conséquences du redressement de la société intégrée fiscalement LYONDELL CHIMIE France ont été notifiées à la société mère LYONDELLBASELL HOLDING France et a entraîné le paiement par cette dernière d'un montant d'impôt sur les sociétés supplémentaire à hauteur de 91 273€ .

Par courrier daté du 4 mars 2024, les conséquences du redressement de la société intégrée fiscalement A SCHULMAN PLASTICS ont été notifiées à la société mère LYONDELLBASELL HOLDING France et a entraîné le paiement par cette dernière d'un montant d'impôt sur les sociétés supplémentaire à hauteur de 29 079€.

La société a tenu compte de l'impact des conséquences de ces différents redressements sur le stock de ses déficits de l'exercice 2023 qui a été réduit et a décidé de s'acquitter spontanément d'un IS supplémentaire de 113 398€ payé en date du 22 avril 2025.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****Chapitre 2. Règles et méthodes comptables****2.1. Base de préparation des comptes sociaux****2.1.1. Règles générales**

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Indépendance des exercices,
- Continuité de l'exploitation, compte tenu du support consenti par Basell Germany Holdings pour une période d'un an à compte de la date d'arrêté des comptes 2024,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Principales méthodes comptables

La société applique le règlement ANC 2014-03 modifié relatif au PCG.

2.2.1. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés à la valeur des titres de participation et sont amortis sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition pour les besoins fiscaux (amortissements dérogatoires).

Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur de marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****2.2.2. Créances et dettes d'exploitation**

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur recouvrable.

2.2.3. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company (cf. note 2.2.4.) suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Du fait du rôle de holding de la Société, les écarts de conversion, provisionnés ou réalisés, sont relatifs à des flux financiers et comptabilisés en résultat financier.

2.2.4. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.2.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

- (i) pertes de change latentes
- (ii) contrôles fiscaux et sociaux
- (iii) situations nettes négatives des filiales.

2.2.6. Intégration fiscale

LyondellBasell Holdings France SAS est tête du groupe d'intégration fiscal constitué des sociétés suivantes : Basell Polyoléfines France SAS, LyondellBasell Services France SAS, Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS, Lyondell Chimie France, Basell Sales and Marketing (succursale française), Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI), Basell Arabie Investissements (BAI) et les sociétés Schulman suivantes : Elian SAS, A Schulman Plastics SAS et A Schulman SAS.

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.2.7. Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes de l'ensemble consolidé au niveau de :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice €
Titres de participation	1 669 579 201	11 759 008	-	1 681 338 209
Autres titres immobilisés	30 031	-	-	30 031
Prêts	58 744 406	8 376 871	11 759 008	55 362 269
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	-	238 231 145
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 966 584 783	20 135 879	11 759 008	1 974 961 654

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****3.2. Détail des dépréciations**

	Début d'exercice €	Dotations €	Reprises €	Fin d'exercice €
Dépréciations sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Dépréciations sur immobilisations financières	1 453 551 721	49 582 602	11 759 008	1 491 375 315
TOTAL GÉNÉRAL	1 453 551 721	49 582 602	11 759 008	1 491 375 315

3.3. État des échéances des créances et dettes**3.3.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Etat : impôts et taxes diverses	64 457 766	64 457 766	-
Groupe et associés	344 292 797	344 292 797	-
TOTAL GÉNÉRAL	408 750 563	408 750 563	-

3.3.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	129 706	129 706	-	-
Etat : autres impôts et comptes rattachés	204 671	204 671	-	-
Autres dettes	45 769 500	45 769 500	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	46 103 877	46 103 877	-	-

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****3.4. Provisions**

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	5 941 646
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	5 941 646	-	-	-	5 941 646
Provisions pour pertes de change	3	3 132	3	-	3 132
Autres provisions pour risques et charges	327 258 460	393 571 865	839 633	-	719 990 693
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	327 258 463	393 574 997	839 636	-	719 993 825
Sur titres de participation	1 394 807 316	41 475 731	-	-	1 436 283 047
Autres provisions pour dépréciation	58 744 406	8 376 871	11 759 008	-	55 362 269
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 453 551 722	49 852 602	11 759 008	-	1 491 645 316
TOTAL GÉNÉRAL	1 786 751 831	443 427 599	12 598 644	-	2 217 580 787

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

3.5. Charges et produits exceptionnels

	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €	31 décembre 2022 €
Autres produits / charges exceptionnels	(4 852)	(769)	8 185
TOTAL	(4 852)	(769)	8 185

3.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente du groupe intégré s'analyse comme suit au 31 décembre 2024:

La totalité des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale ont a été imputé sur l'exercice 2023, le solde à l'ouverture s'élevait donc à 0€.
Le résultat fiscal 2024 du groupe étant déficitaire, aucun impôt ne sera comptabilisé.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat****4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Détail des immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont composées de :

- **Titres de participation :**

Les titres de participation des filiales figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Certains titres sont partiellement ou totalement dépréciés.

Les variations en valeur brute et valeur nette des titres de participation s'analysent comme suit :

	Début d'exercice €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	610 243 282	-	-	610 243 282
Compagnie Pétrochimique de Berre	178 456 544	11 759 008	-	190 215 552
Basell Polyoléfines France	497 400 000	-	-	497 400 000
Lyondell Chimie France	154 375 600	-	-	154 375 600
Lyondellbasell Services France SAS	26 783 154	-	-	26 783 154
A. Schulman SAS	31 902 130	-	-	31 902 130
A. Schulman Plastics SAS	86 565 492	-	-	86 565 492
Elian SAS	53 179 648	-	-	53 179 648
AS Europe Verwaltung GmbH	25 000	-	-	25 000
A. Schulman Inc. Ltd	30 648 351	-	-	30 648 351
A. Schulman Plastics BV	30 031	-	-	30 031
Total valeurs brutes	1 669 609 232	11 759 008	-	1 681 368 240
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	(610 243 282)	-	-	(610 243 282)
Compagnie Pétrochimique de Berre	(178 456 544)	(11 759 008)	-	(190 215 552)
Lyondellbasell Services France SAS	(26 783 154)	-	-	(26 783 154)
A. Schulman SAS	(28 714 657)	-	-	(28 714 657)
Basell Polyoléfines France	(497 400 000)	-	-	(497 400 000)
Elian SAS	(53 179 648)	-	-	(53 179 648)
A. Schulman Plastics BV	(30 031)	-	-	(30 031)
A. Schulman Inc. Ltd	-	(29 716 723)	-	(29 716 723)
Total provisions pour dépréciation	(1 394 807 316)	(41 475 731)	-	(1 436 283 047)
Total valeurs nettes	274 801 916	(29 716 723)	-	245 085 193

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

Recapitalisation de CPB :

En date du 17 novembre 2021, suite à l'opération de recapitalisation, la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures a cédé les titres de participation de la société Compagnie Pétrochimique de Berre à la société LyondellBasell Holdings France SAS.
Le 8 novembre 2023, la société Compagnie Pétrochimique de Berre a procédé à une augmentation de capital par incorporation de la créance détenue au 31 décembre 2022 envers la société LyondellBasell Holdings France SAS. Cette opération s'est traduit chez LBHF par une augmentation de la valeur des titres de CPB de 18.5 M€. Une opération similaire a été réalisé le 21 novembre 2024. Elle s'est traduit par une augmentation de la valeur des titres de CPB de 11.8M€

Dépréciation des titres :

Sur l'exercice 2024, un test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme des entités de production filiales de LBHF entraînant pour certaines d'entre elles, la constatation d'une provision pour dépréciation totale ou partielle des actifs correspondants au 31 décembre 2024. Les capitaux propres des filiales étant ainsi impactés, il en résulte une provision pour dépréciation des titres de A. Schulman Inc. Ltd pour un montant de 29.7M€ et un complément par provisions pour risques sur les sociétés dont les titres étaient totalement dépréciés (cf. Note 4.3.3) :

CDH - Les titres de la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) sont intégralement dépréciés. La position est maintenue au 31 décembre 2023 du fait de la décision de cessation définitive de l'activité de la raffinerie le 7 novembre 2014 et de la fin de l'activité de mise à disposition des dépôts de stockage depuis l'exercice 2015.

CPB – Suite à la signature de l'accord relatif à la recapitalisation de CPB, CPB n'est plus détenue par CDH mais directement par LBHF. Les capitaux propres ajustés de CDH s'établissent à (56.8) M€ et les capitaux propres ajustés de CPB à (29.2) M€ au 31 décembre 2024. Les provisions pour dépréciation des prêts et les provisions pour risque sur situation nette des filiales ont été mises à jour en conséquence (cf. ci-après et Note 4.3.3 sur les provisions pour risques et charges).

• Prêts

Les prêts s'analysent comme suit en valeur brute et en valeur nette :

	valeur brute	31/12/2024 Dépréciation	Valeur nette
	€	€	
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	54 629 994	(54 629 994)	-
Prêt Compagnie Pétrochimique de Berre	723 419	(723 419)	-
Intérêts sur prêt	8 857	(8 857)	-
TOTAL	55 362 270	(55 362 270)	-

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024**

	valeur brute €	31/12/2023 Dépréciation €	Valeur nette
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	49 630 721	(49 630 721)	-
Prêt Compagnie Pétrochimique de Berre	9 084 425	(9 084 425)	-
Intérêts sur prêt	29 260	(29 260)	-
TOTAL	58 744 406	(58 744 406)	-

En 2024, LBHF a accordé des financements complémentaires sous forme de crédits revolver à CDH et CPB) pour un montant de 8.4 M€. Ces prêts ont une échéance au 30 septembre 2025. L'opération de recapitalisation de CPB décrite ci-dessus s'est traduite par une réduction du montant des prêts à hauteur de 11.8 M€.

Compte tenu des situations nettes négatives de ces sociétés, les prêts sont dépréciés en totalité.

• **Autres immobilisations financières**

	Début d'exercice €	Acquisitions €	Cessions €	Fin d'exercice
Lyondell France Holding (LFH)	238 231 145	-	-	238 231 145
TOTAL	238 231 145	-	-	238 231 145

Elles correspondent aux malis techniques résultant des opérations de TUP et alloués à LCF et à A.Schulman Holding France (cf. Note 1.2).

Le mali de fusion de 238 M€ généré par la TUP de LFH en novembre 2019 reste inchangé et a été testé au travers de la valorisation de LCF.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

4.2. Actif circulant

4.2.1. Autres créances

Les autres créances s’analysent comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Créances fiscales	32 283	31 037
Comptes courants-groupe	344 292 797	206 886 261
Autres créances diverses	64 425 483	15 042 302
TOTAL	408 750 563	221 959 600

Les autres créances au 31 décembre 2024 sont à moins d’un an.

Elles se composent principalement :

- Du compte courant groupe pour un montant de 305 M€
- Du compte courant d’intégration fiscale pour un montant de 39 M€
- Des créances fiscales au titre de l’acompte d’IS 2024 de 18.7 M€ et du produit à recevoir de 45.7 M€ concernant LCF.

Concernant les prix de transfert, le 19 décembre 2022, la société LCF a demandé l’ouverture d’une procédure amiable couvrant l’exercice fiscal 2019 afin de résoudre une situation de double imposition avec la société LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas), en relation avec la politique de prix de transfert appliqués avec cette entité pour rémunérer les actifs détenus et les risques et les fonctions assumés par ces deux entités dans le processus de fabrication des produits de la gamme I&D.

Un accord amiable a été conclu par les autorités compétentes françaises et néerlandaises sur la base de la méthode du partage des profits résiduels. Cet accord a été accepté par les sociétés concernées à la fin de l’année 2024.

En accord avec les deux autorités, cette méthode sera étendue aux exercices 2020 à 2023 et fera l’objet d’accords amiables répliqués sur ces années.

Comptablement, ces accords se sont traduits au 31 décembre 2024 par la reconnaissance d’un produit d’impôt sur les sociétés à recevoir de 45.7 M€ au titre des périodes passées concernées. LBHF a donc constitué à ce titre une créance envers l’administration fiscale et une dette vis-à-vis de LCF au titre de la rétrocession de ce produit. Pour l’exercice 2024, fiscalement et en accord avec les deux autorités, la correction a été effectuée dans la liasse fiscale de LCF par la réintégration extra-comptable de la charge de redevance historiquement calculée par le groupe et la déduction extra-comptable de la valeur du service intragroupe à acquitter par la LYONDELL CHIMIE France à la LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas) en application de cette méthode de profit résiduel agréée par les autorités.

Une demande d’APA sera déposée pour confirmer l’application de cette méthode pour les années 2025-2029. En accord avec les deux autorités, cet APA devrait rapidement être validé dans les mêmes termes que pour la méthode appliquée de 2019 à 2024.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

4.3. Capitaux propres

4.3.1. Capital social

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres**

	Au 31/12/2023 €	Affectation du résultat €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	Au 31/12/2024 €
Capital souscrit appelé versé	701 102 960	-	-	-	-	701 102 960
Réserve légale	52 638 711	-	-	-	-	52 638 711
Report à nouveau	104 644 688	(585 503 271)	-	-	-	(480 858 582)
Résultat de l'exercice	(585 503 271)	585 503 271	-	-	(152 852 405)	(152 852 405)
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	-	5 941 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES	278 824 734	-	-	-	(152 852 405)	125 972 330

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023.

Le 06 septembre 2024, l'assemblée générale d'approbation des comptes a décidé de :

- l'allocation du résultat de l'exercice 2023, soit (585 503) K€ au report à nouveau.

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition incorporés à la valeur des titres.

En date du 5 novembre 2024, les associés se sont réunis, afin de constater des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social au 31/12/2023. L'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la société et de poursuivre l'activité.

4.3.3. Provisions pour risques et charges

Le poste « Autres provisions pour risques et charges » recouvre les provisions pour situation nette négative de CPB (cf. Note 4.1.1.) et CDH au 31 décembre 2024 sur la base des capitaux propres ajustés, après provision intégrale et des titres et des prêts accordés par LBHF à CDH et CPB.

Suite au test de dépréciation des actifs pratiqué sur les sociétés de production, une provision pour situation nette négative a été comptabilisée au 31 décembre 2024 en complément de la provision pour dépréciation des titres (cf. Notes 4.1.1.) pour les sociétés suivantes :

- Basell Polyoléfines France : 344.7M€ portant son total à 521M€
- LyondellBasell Services France SAS : 23M€ portant son total à 148M€
- Elian SAS : 14.9M€ portant son total à 20M€

4.4. Dettes

4.4.1. Emprunt et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières au 31 décembre 2024 sont à moins d'un an.

L'emprunt de 127 M€ a pour objet de financer l'acquisition des titres de A.Schulman Holding Company. Cet emprunt contracté en mars 2019, pour une durée de 5 ans, est arrivé à échéance en février 2024.

4.4.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Fournisseurs	-	104 248
Fournisseurs factures non parvenues	129 706	112 659
TOTAL	129 706	216 907

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

- Le poste factures non parvenues comporte essentiellement des factures d'honoraires.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

4.4.3. Dettes fiscales et sociales

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Autres charges fiscales	204 671	865 778
TOTAL	204 671	865 778

Les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

Les dettes fiscales et sociales se décomposent comme suit :

- La dette d'impôt issue du contrôle fiscal de Lyondell Chimie France sur l'année 2021 pour (91)K€ .
- La conséquence des contrôles fiscaux sur l'IS 2023 de LBHF pour (113) K€.

4.4.4. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Compte groupe intégration fiscale	45 716 202	50 016
Compte groupe LYBFC	53 298	46 980
TOTAL	45 769 500	96 996

LBHF présente une dette t'intégration fiscale vis à vis de la société Lyondell Chimie France au titre de la restitution de l'impôt sur les sociétés, résultant de la procédure amiable relative aux prix de transfert, couvrant les exercices fiscaux de 2019 à 2023 (cf note 4.2.1.)

Les autres dettes sont à échéance à moins d'1 an.

LBHF n'affiche pas de dette d'IS au 31 décembre 2024.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

4.5. Charges et produits d'exploitation et résultat financier

4.5.1. Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation est une charge de (285 439€) et se compose principalement des coûts d'honoraires pour 284 K€.

4.5.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est une charge de 191 159 201€, il s'analyse de la façon suivante :
Les charges financières d'un montant de (443 847 249€) sont composées des éléments suivants :

	31 décembre 2024 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	443 424 469
Intérêts et charges assimilées	422 780
TOTAL	<u>443 847 249</u>

Au 31 décembre 2024, les dotations financières d'un montant de 443 424 469€ sont composées des éléments suivants :

- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation pour un total de 41.4M€ (cf. Note 4.1.1) :
 - o CPB pour 11 759 008 €
 - o A Schulman Inc Ltd pour 29 716 723 €
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts pour un total de 8.4 M€ (cf . Note 4.1.1) :
 - o accordés à CPB pour 3 393 591 €
 - o accordés à CDH pour 4 983 281 €
- Dotation aux provisions pour risques pour situation nette négative pour un total de 394 M€ (cf.Note 4.1.1) :
 - o CPB pour 10 922 318 €
 - o BPO pour 344 741 335 €
 - o LBSF pour 23 000 000 €
 - o Eliau pour 14 908 214 €

Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 422 780€ correspondent aux intérêts du compte courant débiteur.

Les produits financiers d'un montant de 252 688 048€ sont composés des éléments suivants :

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

31 décembre
2024
€

Produits

Produits financiers de participations	231 279 813
Autres intérêts et produits assimilés	8 809 594
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 598 641
TOTAL	<u>252 688 048</u>

Au 31 décembre 2024, les produits financiers de participations d'un montant de 231 279 813€ sont composés des dividendes versés par Lyondell Chimie France au titre des résultat de l'année 2023. .

Les intérêts et produits assimilés d'un montant de 8 809 594€ correspondent aux intérêts générés par :

- les crédits revolver accordés à CPB et CDH pour 3 712 K€
- les intérêts des comptes courant créditeurs pour 5 098K€.

Les reprises de dépréciations et provisions d'un montant de 12 598 641€ sont composés des éléments suivants :

- reprise de provision pour dépréciation des prêts de CPB pour 11 759K€
- reprise de provision pour situation nette négative de CDH pour 840 K€

Les provisions pour dépréciation des titres et des prêts font désormais l'objet d'une comptabilisation distincte dans les comptes 686 et 786, contrairement aux années précédentes où elles étaient compensées dans le compte de résultat.

4.6. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

Le résultat hors évaluations fiscales dérogatoires peut être présenté de la manière suivante en euros :

	2024 €
Résultat de l'exercice	(152 852 404)
- Impôt sur les bénéfices	(38 597 087)
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	<u>(191 449 491)</u>
Variation des provisions réglementées : amortissements dérogatoires & PPHP	<u>-</u>
Résultat hors dispositions fiscales	<u>(191 449 491)</u>

Le produit d'intégration fiscale de 38.6M€ résulte de l'économie d'impôt relative principalement à LCF, tandis que le résultat d'ensemble du groupe intégré ne génère pas d'impôt sur les sociétés en 2024.

Lyondellbasell Holding France SAS**Période du 01/01/2024 au 31/12/2024****4.7. Engagements financiers****4.7.1. Engagements hors bilan**

La Société a formalisé son intention de soutien envers ses filiales CPB, CDH, BPO et LBSF afin de leur permettre de continuer leurs opérations pour les 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

Le 31 janvier 2025, LyondellBasell Industries N.V. a émis un accord de garantie en faveur de LYB Finance Company B.V. prévoyant que LyondellBasell Industries N.V. garantira le paiement des obligations financières de Basell Polyolefines France S.A.S. et LyondellBasell Services France S.A.S. envers LYB Finance Company B.V. en vertu de divers accords. Cela comprend des prêts interentreprises, des découverts en compte courant et des garanties bancaires de tiers pour un montant total maximal de 730 000 000 EUR. Cet accord est en vigueur jusqu'au 1er juillet 2027 et vise à soutenir la stabilité financière et la continuité des activités de ces filiales.

Chapitre 5. Autres informations**5.1. Informations sur les dirigeants****5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction**

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

5.2. Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Capital	Capitaux Propres (autres que le capital)	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus (Brute)	Valeur comptable des titres détenus (Nette)	Chiffre d'affaire hors taxes du dernier exercice	Résultat du dernier exercice clos
	€	€	€	€	€	€	€
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS							
Filiales (plus de 50%)							
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	497 470	(554 325)	100,00%	610 243	-	553	(2 634)
Compagnie Pétrochimique de Berre	11 759	(54 080)	100,00%	190 216	-	1 106	(10 836)
Basell Polyoléfines France	233 251	(721 248)	100,00%	497 400	-	1 323 360	(376 808)
Lyondell Chimie France	70 565	267 571	100,00%	154 376	154 376	1 192 824	183 099
LyondellBasell Services France SAS	9 515	(165 707)	100,00%	26 783	-	370 187	(35 951)
A. Schulman SAS	3 795	708	100,00%	31 902	3 187	-	(15)
A. Schulman Plastics SAS	500	17 030	100,00%	86 565	86 565	173 809	2 822
Elian SAS	3 065	(6 047)	100,00%	53 180	-	19 804	(4 376)
AS Europe Verwaltung GmbH	25	(14)	100,00%	25	25	1	(1)
A. Schulman Inc. Ltd	36	16 187	100,00%	30 648	931	37 671	1 755

Lyondellbasell Holding France SAS

Période du 01/01/2024 au 31/12/2024

5.3. Événements postérieurs à la clôture

En date du 5 juin 2025, le groupe LyondellBasell a annoncé la conclusion d'un accord et le lancement de négociations exclusives avec Aequita en vue de la vente des quatre actifs européens stratégiques dont font partie les 4 entités suivantes : BPO, CDH, CPB et LBSF.

LyondellBasell Holdings France S.A.S.

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

(Exercice clos le 31 décembre 2024)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2024)

A l'associé unique
LyondellBasell Holdings France S.A.S.
Chemin départemental 54
Raffinerie de Berre
13131 Berre l'Etang Cedex

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société LyondellBasell Holdings France S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, Les Docks-Atrium 10.1, 10, place de la Joliette, CS 81525, 13567 Marseille Cedex 2
www.pwc.fr

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Neuilly-Sur-Seine, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1.1 de l'annexe aux comptes annuels qui mentionne le soutien financier accordé par la société mère justifiant l'application du principe de continuité d'exploitation.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition ou valeur d'apport et dépréciés sur la base de leur valeur d'utilité selon les modalités décrites dans les notes 2.2.1, 3.2, 3.4, 4.1 et 4.5.2 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, en particulier les prévisions de flux de trésorerie établies par les directions opérationnelles de la société, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Dans le cadre de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère raisonnable de ces estimations.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Marseille, le 18 juin 2025

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit



Vincent Thyssen



Lyondellbasell Holding France SAS
Comptes annuels
Exercice clos le 31/12/2024

SOMMAIRE

	Pages
BILAN	
Bilan Actif	1
Bilan Passif	3
COMPTE DE RÉSULTAT	
Compte de résultat (en liste)	5
ANNEXE	
1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice	7
1.1. Présentation de la société	7
1.2. Activité de la société	7
1.3. Faits marquants de la société	8
2. Règles et méthodes comptables	13
2.1. Base de préparation des comptes sociaux	13
2.2. Principales méthodes comptables	13
3. Tableaux de l'annexe	16
3.1. Tableau des immobilisations	17
3.2. Détail des dépréciations	18
3.3. État des échéances des créances et dettes	18
3.4. Provisions	19
3.5. Charges et produits exceptionnels	20
3.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt	20
4. Notes sur le bilan et le compte de résultat	21
4.1. Actif immobilisé	21
4.2. Actif circulant	24
4.3. Capitaux propres	25
4.4. Dettes	27
4.5. Charges et produits d'exploitation et résultat financier	29
4.6. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	30
4.7. Engagements financiers	31
5. Autres informations	31
5.1. Informations sur les dirigeants	31
5.2. Liste des filiales et participations	32
5.3. Événements postérieurs à la clôture	33

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
Capital souscrit non appelé	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement	-	-	-	-
Frais de développement	-	-	-	-
Concessions, brevets et droits similaires	-	-	-	-
Fonds commercial	-	-	-	-
Autres immobilisations incorporelles	-	-	-	-
Avances, acomptes sur immo. incorporelles	-	-	-	-
Total immobilisations incorporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains	-	-	-	-
Constructions	-	-	-	-
Installations techniques, matériel, outillage	-	-	-	-
Autres immobilisations corporelles	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-
Avances et acomptes	-	-	-	-
Total immobilisations corporelles:	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations par mise en équivalence	-	-	-	-
Autres participations	1 681 338 209	1 436 253 016	245 085 193	274 801 916
Créances rattachées à des participations	-	-	-	-
Autres titres immobilisés	30 031	30 031	-	-
Prêts	55 362 269	55 362 269	-	-
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	238 231 145	238 231 145
Total immobilisations financières:	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061
ACTIF IMMOBILISE	1 974 961 654	1 491 645 316	483 316 338	513 033 061

BILAN ACTIF

Rubriques	Montant Brut 31 décembre 2024	Amortissements et dépréciations 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€	€	€
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements	-	-	-	-
En-cours de production de biens	-	-	-	-
En-cours de production de services	-	-	-	-
Produits intermédiaires et finis	-	-	-	-
Marchandises	-	-	-	-
Total stocks et en-cours:	-	-	-	-
Avances et acomptes versés sur commandes	-	-	-	-
CRÉANCES				
Créances clients et comptes rattachés	-	-	-	-
Autres créances	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Capital souscrit et appelé, non versé	-	-	-	-
Total créances:	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	-	-	-	-
(dont actions propres:)	-	-	-	-
Disponibilités	-	-	-	-
COMPTES DE RÉGULARISATION				
Charges constatées d'avance	-	-	-	-
Total disponibilités et divers:	-	-	-	-
ACTIF CIRCULANT	408 750 563	-	408 750 563	221 959 600
Frais d'émission d'emprunts à étaler	-	-	-	-
Primes de remboursement des obligations	-	-	-	-
Ecart de conversion actif	3 132	-	3 132	3
TOTAL GÉNÉRAL	2 383 715 349	1 491 645 316	892 070 033	734 992 664

BILAN PASSIF

Rubriques	Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
	€	€
Capital social ou individuel (dont versé : 701 102 960€)	701 102 960	701 102 960
Primes d'émission, de fusion, d'apport	-	-
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)	-	-
Réserve légale	52 638 711	52 638 711
Réserves statutaires ou contractuelles	-	-
Réserves réglementées (dont rés. Prov. fluctuation cours :)	-	-
Autres réserves (dont achat œuvres originales artistes :)	-	-
Report à nouveau	(480 858 582)	104 644 688
RÉSULTAT DE L'EXERCICE (perte)	(152 852 405)	(585 503 271)
Total situation nette:	120 030 684	272 883 088
Subventions d'investissement	-	-
Provisions réglementées	5 941 646	5 941 646
CAPITAUX PROPRES	125 972 330	278 824 734
Produits des émissions de titres participatifs	-	-
Avances conditionnées	-	-
AUTRES FONDS PROPRES	-	-
Provisions pour risques	719 993 825	327 258 463
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	719 993 825	327 258 463
DETTES FINANCIÈRES		
Emprunts obligataires convertibles	-	-
Autres emprunts obligataires	-	-
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	-	-
Emprunts et dettes financières divers (dont empr. participatifs :)	-	127 728 133
Total dettes financières :	-	127 728 133
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	-	-

BILAN PASSIF

Rubriques

Net 31 décembre 2024	Net 31 décembre 2023
€	€

DETTES D'EXPLOITATION

Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Dettes fiscales et sociales

Total dettes d'exploitation:

129 706	216 907
204 671	865 778
334 377	1 082 685

DETTES DIVERSES

Dettes sur immobilisations et comptes rattachés

Autres dettes

Total dettes diverses:

-	-
45 769 500	96 996
45 769 500	96 996

COMPTES DE RÉGULARISATION

Produits constatés d'avance

-	-
---	---

DETTES

46 103 877	128 907 814
-------------------	--------------------

Ecart de conversion passif

1	1 653
---	-------

TOTAL GÉNÉRAL

892 070 033	734 992 664
--------------------	--------------------

COMPTE DE RÉSULTAT

Rubriques

	France 31 décembre 2024 €	Exportation 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Ventes de marchandises	-	-	-	-
Production vendue de biens	-	-	-	-
Production vendue de services	-	-	-	-
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	-	-	-	-
			Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
Production stockée			-	-
Production immobilisée			-	-
Subventions d'exploitation			-	-
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			3	628 554
Autres produits			1 654	247
PRODUITS D'EXPLOITATION			1 657	628 801
CHARGES EXTERNES				
Achats de marchandises (y compris droits de douane)			-	-
Variation de stock (marchandises)			-	-
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)			-	-
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)			-	-
Autres achats et charges externes			283 952	371 070
Total charges externes:			283 952	371 070
Impôts, taxes et versements assimilés			-	962
CHARGES DE PERSONNEL				
Salaires et traitements			-	-
Charges sociales			-	-
Total charges de personnel:			-	-
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			-	-
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations			-	-
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations			-	-
Dotations aux provisions			3 132	3
Total dotations d'exploitation:			3 132	3
Autres charges			12	2 555
CHARGES D'EXPLOITATION			287 096	374 590
RÉSULTAT D'EXPLOITATION			(285 439)	254 211

	Net 31 décembre 2024 €	Net 31 décembre 2023 €
OPÉRATIONS EN COMMUN		
Bénéfice attribué ou perte transférée	-	-
Perte supportée ou bénéfice transféré	-	-
PRODUITS FINANCIERS		
Produits financiers de participations	231 279 813	211 334 154
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	-	-
Autres intérêts et produits assimilés	8 809 594	5 280 341
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 598 641	3 539 001
Différences positives de change	-	-
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
PRODUITS FINANCIERS	252 688 048	220 153 496
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	443 424 469	859 767 464
Intérêts et charges assimilées	422 780	4 571 827
Différences négatives de change	-	-
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	-	-
CHARGES FINANCIÈRES	443 847 249	864 339 291
RÉSULTAT FINANCIER	(191 159 201)	(644 185 795)
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	(191 444 640)	(643 931 584)
Produits exceptionnels sur opérations de gestion	-	-
Produits exceptionnels sur opérations en capital	-	-
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	-	-
PRODUITS EXCEPTIONNELS	-	-
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	4 852	769
Charges exceptionnelles sur opérations en capital	-	-
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	-	-
CHARGES EXCEPTIONNELLES	4 852	769
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL	(4 852)	(769)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	-	-
Impôts sur les bénéfices	(38 597 087)	(58 429 082)
TOTAL DES PRODUITS	252 689 705	220 782 297
TOTAL DES CHARGES	405 542 110	806 285 568
PERTE	(152 852 405)	(585 503 271)

Chapitre 1. Présentation de la société et faits marquants de l'exercice

1.1. Présentation de la société

Lyondellbasell Holding France SAS a été créée le 16 novembre 2010. C'est une société Holding dont l'activité se concentre sur le financement et la gestion de titres de participation dans des sociétés de production d'Ethylène, de Polyéthylène, de Polypropylène, d'Oxyde de propylène, Oxyfuels et de commercialisation de Polyoléfines. Ses participations exercent principalement leurs activités en France.

Les revenus de LyondellBasell Holdings France (LBHF) proviennent des dividendes distribués par ses participations et du remboursement de prestations de services engagées au bénéfice de sociétés du groupe LyondellBasell.

La durée de l'exercice est de **12** mois et s'étend sur la période du 01/01/2024 au 31/12/2024.

Le total du bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2024 est de 892 070 033€ euros. Le compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégage un résultat de (152 852 405€).

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

1.2. Activité de la société

Opération Lancaster

En date du 1er avril 2008, LBHF finalisait l'acquisition auprès du groupe Shell du site pétrochimique de Berre l'Etang (Bouches du Rhône), des actifs et activités commerciales qui y sont associés.

D'un point de vue juridique, la société a acquis les titres composant le capital social de la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures, une entité chargée de la commercialisation et de la distribution de produits pétroliers, elle-même actionnaire unique de la Compagnie Pétrochimique de Berre, entité propriétaire des actifs industriels situés sur le site pétrochimique de Berre l'Etang, de la raffinerie (dont la cessation définitive d'activité a été notifiée le 7 novembre 2014) et des unités chimiques avals mais aussi de certains actifs logistiques associés.

Depuis cette acquisition, le groupe LyondellBasell est l'opérateur du site de Berre l'Etang.

Opération de recapitalisation

Un accord quadripartite signé en 2021 avec application rétrospective au 31 décembre 2020 formalise l'engagement de CPB à supporter les coûts des projets de rationalisation engagés par BPO et LBSF tenant compte de la révision du scope de projets et de leur estimation.

Cet accord prévoit également le support de LBHF au travers d'une recapitalisation de CPB par incorporation de la créance qu'elle détient sur cette dernière et ce jusqu'à reconstitution des capitaux propres de CPB. En application de cette disposition, la société LBHF a recapitalisé CPB à hauteur de 160 M€ en 2021, 18,5 M€ en 2023 et 11.8M€ en 2024.

A l'issue de ces opérations, CPB est désormais détenue directement par LBHF et non plus par CDH.

1.3. Faits marquants de la société

Versement de dividendes

Sur 2024, la société n'a pas procédé au versement de dividendes.

En 2024, la société a perçu des dividendes :

- de Lyondell Chimie France à hauteur de 231 M€

Contexte économique et impact sur l'activité du groupe et des filiales de la société

L'activité des filiales opérationnelles de la société est soumise à la nature cyclique et volatile de l'équilibre entre l'offre et la demande dans le secteur de la chimie et du secteur du raffinage. On s'attend à ce que les futurs résultats d'exploitation continuent à être influencés par cette cyclicité et cette volatilité. Dans le passé, le secteur de la chimie et du raffinage a connu des alternances de périodes de contraintes de capacité, entraînant une augmentation des prix et des marges bénéficiaires, et des périodes de surcapacité entraînant une offre excédentaire, une baisse de l'utilisation des capacités et une baisse des prix et des marges bénéficiaires. En outre, aux variations de l'offre et de la demande de produits, peuvent s'ajouter des changements dans les prix de l'énergie et d'autres conditions économiques mondiales qui déclenchent de la volatilité. Il en résulte des fluctuations importantes des marges et des flux de trésorerie d'un cycle à l'autre.

Des extensions de capacité dans le monde entier peuvent entraîner une offre excédentaire et entraîner une baisse de la rentabilité. Le moment et l'ampleur des changements dans les conditions actuelles du marché sont incertains. L'offre et la demande peuvent se déséquilibrer à tout moment. Par conséquent, il n'est pas possible de prévoir l'ampleur ou la durée des futurs cycles sur l'activité, le résultat d'exploitation et la situation financière.

Les coûts des matières premières et de l'énergie représentent une part importante des coûts de production. En raison de la forte concurrence à laquelle les sociétés opérationnelles pourraient être confrontées, les coûts de production peuvent augmenter. Les augmentations de coûts des matières premières et de l'énergie ne se répercutent pas toujours intégralement et directement sur les clients. La pression sur les marges qui en résulte a alors un impact négatif sur les bénéfices.

L'augmentation des coûts des matières premières, de l'énergie ou une inflation générale des prix augmentent en outre le besoin en fonds de roulement. Cela pourrait entraîner une diminution des liquidités. La possibilité de répercuter l'augmentation des coûts sur les prix de vente reste contrainte dans la mesure où elle pourrait entraîner un risque de baisse de la demande.

De plus, les producteurs des régions où les prix des matières premières sont bas bénéficient de la situation, comme par exemple au Moyen-Orient et en Amérique du Nord, ce qui pourrait renforcer la concurrence au sein de l'Europe et entraîner une baisse des marges.

En cas d'interruption de l'approvisionnement en matières premières ou en biens de consommation, des approvisionnements alternatifs entraîneraient probablement des coûts plus élevés ou des temps d'arrêt excessifs, ce qui aurait un effet négatif sur l'exploitation des installations. Les interruptions d'approvisionnement peuvent être dues, entre autres, à des goulots d'étranglement dans le transport suite à des catastrophes naturelles, des niveaux d'eau et des interruptions dans la chaîne d'approvisionnement qui perturbent les moyens de transport.

La capacité à s'approvisionner en matières premières peut être également affectée par des troubles politiques, l'instabilité, les troubles civils ou d'autres mesures gouvernementales. L'instabilité politique, les troubles civils et les mesures prises par les gouvernements peuvent entraîner un renchérissement et une raréfaction considérables des matières premières, qui sont nécessaires à une activité commerciale normale.

Les filiales opérationnelles peuvent également être exposée aux risques de change, de prix, de taux d'intérêt, de crédit, de liquidité qui sont gérés en accord avec les directives de gestion des risques du groupe LYB de manière centralisée. Au cas spécifique des risques de change, leur couverture est assurée par l'utilisation d'instruments financiers dérivés gérée de manière centralisée. Le groupe se limite à la couverture des activités opérationnelles.

Les risques de variation des prix du marché des futures opérations d'achat de matières premières et d'énergie sont couverts pour le mois suivant. Ainsi, une partie du risque lié au prix des matières premières et de l'énergie est couvert par des swaps de matières premières et d'énergie afin de minimiser l'impact de la volatilité des prix sur les coûts d'approvisionnement. Les risques de change qui en découlent sont à leur tour couverts par des opérations de change à terme.

En 2024, le groupe LyondellBasell a annoncé une révision stratégique de certains actifs européens afin d'améliorer la rentabilité future et envisage la vente d'un groupe d'actifs et de sociétés. Dans cette perspective, la valeur des actifs inclus dans la révision stratégique a été examinée. Cette analyse a conduit à une dépréciation d'immobilisations corporelles d'un montant de \$837M au sein du segment O&P-EAI. La dépréciation reflète les conditions de marché difficiles dans la région.

En France, la transaction concernerait les sociétés BPO, CDH, CPB et LBSF (« les 4 entités françaises ») qui ont fait l'objet d'une dépréciation de leurs actifs opérationnels au 31 décembre 2024 (cf. Note 4.3.3).

En date du 5 juin 2025, le groupe LyondellBasell a annoncé la conclusion d'un accord et le lancement de négociations exclusives avec Aequita en vue de la vente des quatre actifs européens stratégiques dont font partie les 4 entités précitées.

Lyondell Chimie France (LCF) :

La société a connu une très bonne performance opérationnelle et financière en 2024 après une année 2023 qui avait affiché également une excellente performance. Lors de ces deux dernières années, l'impact de la hausse des coûts d'énergie et des matières premières a pu impacter les marges unitaires mais est resté toutefois contenu. La demande pour les produits de la société, notamment les oxyfuels, a augmenté de façon significative puis s'est consolidée. En conséquence, les effets défavorables liés au contexte politique et économique de 2024 n'ont pas eu d'impacts défavorables significatifs sur la société.

Toutefois, les perspectives de la société pour 2025 restent favorables. A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société sont en ligne avec les prévisions établies pour 2025.

Basell Polyoléfines France (BPO) :

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société sont en retrait avec les prévisions établies pour 2025, principalement en raison de tensions sur les marges.

Au 31 décembre 2024, la société a reconduit une revue de la valeur d'utilité de ses actifs sur la base d'un modèle de détermination de la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs à partir des projections internes. Dans le cadre de la révision stratégique des actifs européens et sur la base des offres reçues de tiers permettant de déterminer une valeur de marché, la société a retenu la valeur la plus élevée entre valeur de marché et valeur d'utilité, soit une valeur nulle. En conséquence, l'intégralité des actifs a été dépréciée au 31 décembre 2024. En raison du changement d'approche retenue - valeur de marché vs. valeur d'utilité-, la dépréciation constituée au 31 décembre 2023 a été intégralement reprise et une provision pour dépréciation correspondant à la valeur nette comptable des actifs a été constatée au 31 décembre 2024 pour un montant de 465 M€ (cf. Note 4.3.3).

LyondellBasell Services France (LBSF):

La société exerçant une activité de prestations de services auprès d'entités tiers ou groupe, le niveau de services attendus dépend pour partie du niveau d'activité de ces entités. La société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Dans le cadre de la révision stratégique des actifs européens et sur la base des offres reçues de tiers permettant de déterminer une valeur de marché, la société a enregistré au 31 décembre 2024 une dépréciation totale de ses actifs opérationnels à long terme pour un montant de 108 M€.

Compagnie Pétrochimique de Berre (CPB)/Compagnie de Distribution des Hydrocarbures(CDH) :

A la date d'arrêté des comptes, la société, notamment du fait de l'arrêt de ses activités, ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Dans le cadre de la révision stratégique des actifs européens et sur la base des offres reçues de tiers permettant de déterminer une valeur de marché, les sociétés ont enregistré au 31 décembre 2024 une dépréciation totale de leurs actifs opérationnels à long terme pour un montant de 22,9M€.

A. Schulman Plastics :

A la date d'arrêté des comptes, les performances de la société, et notamment les volumes de ventes, sont en ligne avec les prévisions établies pour 2025. Les prévisions à court terme prévoient une hausse des volumes qui se poursuit à moyen et long terme ainsi qu'un maintien des marges unitaires.

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêté des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société.

Enfin, la société ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Elia :

A la date d'arrêt des comptes, les performances de la filiale sont en léger retrait avec les prévisions établies pour 2025.

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêt des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société qui intègrent le bénéfice de l'ensemble des actions en cours et à venir en vue d'un retour progressif vers l'équilibre et la rentabilité.

Le lent retour anticipé à la rentabilité n'a cependant pas permis, au 31 décembre 2024, de conclure sur un test de valeur des actifs avec une valeur d'utilité permettant de supporter la valeur nette comptable des actifs opérationnels de la société. En conséquence, la provision pour dépréciation des actifs constituée au 31 décembre 2023 a été maintenue au 31 décembre 2024.

A.Schulman Inc :

A la date d'arrêt des comptes, les performances de la filiale sont en léger retrait avec les prévisions établies pour 2025.

L'ampleur des tensions internationales précitées risquent d'aggraver les problèmes d'inflation et de hausse des prix d'énergie et des matières premières. Une période prolongée d'instabilité pourrait avoir un impact négatif important sur nos activités, nos résultats d'exploitation, l'accès aux sources de liquidité et sur notre situation financière.

A la date d'arrêt des comptes, ces éléments ne sont toutefois pas de nature à remettre en question les perspectives à moyen et long terme de la société.

Malgré les tensions constatées sur les marges et les résultats en retrait par rapport aux prévisions établies, le test de valeur des actifs a fait état d'une valeur d'utilité permettant de supporter la valeur nette comptable des actifs opérationnels de la société.

A. Schulman SAS :

Etant donné l'arrêt de la production en 2020, la société n'a pas connu de perturbations liées à l'instabilité politique pouvant exister dans un certain nombre de pays.

De même, à la date d'arrêt des comptes, la société, notamment du fait de l'arrêt de ses activités depuis 2020, ne présente pas d'exposition significative au titre de ses relations clients, fournisseurs liée au contexte décrit précédemment.

Incidence des dépréciations passées dans les sociétés opérationnelles

La société a procédé à la revue de la valeur de ses investissements dans ses filiales au 31 décembre 2024 (cf. Note 4.1.1. & 4.3.3) sur les titres de participation, provisions pour dépréciation sur immobilisations financières et provisions pour risques et charges).

A ce titre, les comptes de la société au 31 décembre 2024 ont été impactés comme suit :

-Titres de participation (41.4 M€) :

- Dépréciation des titres de Schulman Inc. à hauteur de 29.7 M€
- Dépréciation des titres de CPB à hauteur de 11.8 M€ résultant de l'opération de recapitalisation

-Prêts intercompagnies accordés à CPB et CDH (8.4 M€)

-Provisions pour risques et charges (394 M€)

En raison de la situation nette négative de certaines entités, LBHF a constitué au titre des exercices antérieurs des provision à due concurrence qui ont été ajustées sur l'exercice clos au 31 décembre 2024 avec les principaux impacts suivants :

- Une dotation complémentaire de 176.3 M€ au titre de la situation nette négative de BPO portant le solde de la provision à 521 M€
- Une dotation complémentaire de 125 M€ au titre de la situation nette négative de LBSF portant le solde de la provision à 148 M€
- Une dotation complémentaire de 14.9 M€ au titre de la situation nette négative de Elian portant le solde de la provision à 20 M€

Contrôle fiscal

Les contrôles en cours des sociétés incluses dans le périmètre d'intégration fiscale ont eu un impact sur le résultat groupe au titre des exercices contrôlés.

En effet, par courrier daté du 19 février 2025, les conséquences du redressement de la société intégrée fiscalement LYONDELL CHIMIE France ont été notifiées à la société mère LYONDELLBASELL HOLDING France et a entraîné le paiement par cette dernière d'un montant d'impôt sur les sociétés supplémentaire à hauteur de 91 273€ .

Par courrier daté du 4 mars 2024, les conséquences du redressement de la société intégrée fiscalement A SCHULMAN PLASTICS ont été notifiées à la société mère LYONDELLBASELL HOLDING France et a entraîné le paiement par cette dernière d'un montant d'impôt sur les sociétés supplémentaire à hauteur de 29 079€.

La société a tenu compte de l'impact des conséquences de ces différents redressements sur le stock de ses déficits de l'exercice 2023 qui a été réduit et a décidé de s'acquitter spontanément d'un IS supplémentaire de 113 398€ payé en date du 22 avril 2025.

Chapitre 2. Règles et méthodes comptables

2.1. Base de préparation des comptes sociaux

2.1.1. Règles générales

Les états financiers ont été établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règl. ANC 2014-03 relatif au PCG).

Les conventions générales comptables ont été appliquées en conformité avec le Plan Comptable Général, dans le respect du principe de prudence, et suivant les hypothèses de base suivantes :

- Indépendance des exercices,
- Continuité de l'exploitation, compte tenu du support consenti par Basell Germany Holdings pour une période d'un an à compte de la date d'arrêté des comptes 2024,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euros.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives.

2.2. Principales méthodes comptables

La société applique le règlement ANC 2014-03 modifié relatif au PCG.

2.2.1. Immobilisations financières

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition des titres sont incorporés à la valeur des titres de participation et sont amortis sur 5 ans à compter de leur date d'acquisition pour les besoins fiscaux (amortissements dérogatoires).

Lorsque la valeur d'usage des participations ou la valeur de marché des autres titres est inférieure à leur valeur d'acquisition ou à leur valeur d'apport, une provision pour dépréciation des participations est constituée pour le montant de la différence.

La valeur d'inventaire est déterminée en fonction de l'actif net comptable réévalué, de la rentabilité, des perspectives d'avenir et de l'utilité de la participation pour l'entreprise. L'estimation de la valeur d'inventaire peut donc justifier le maintien d'une valeur nette supérieure à la quote-part de l'actif net comptable.

2.2.2. Créances et dettes d'exploitation

Les créances et les dettes sont évaluées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est constituée pour les créances identifiées comme douteuses pour lesquelles la valeur d'inventaire est devenue inférieure à la valeur recouvrable.

2.2.3. Conversion des éléments en devises

Les transactions en devises sont converties au taux en vigueur à la date de chacune des transactions.

Les liquidités immédiates en devises ont été converties en euros sur la base du cours de change à la date de clôture. Les écarts résultant de cette conversion ont été directement comptabilisés en résultat de l'exercice.

Les créances et les dettes en devises sont converties en euros sur la base du dernier cours de change de l'exercice. Les différences résultant de cette conversion sont inscrites dans les postes "écarts de conversion" au bilan, à l'actif pour les pertes latentes, au passif pour les gains latents.

Les pertes latentes donnent lieu à la constitution de provisions pour risques enregistrées en charges de l'exercice. Dans la mesure où les opérations concourant à la constatation des écarts de conversion actif et passif n'ont pas d'échéances suffisamment voisines bien que libellées dans la même devise, les pertes et gains latents ne sont pas considérés comme concourant à une position globale de change. Le montant de la dotation n'est donc pas limité à l'excédent des pertes sur les gains.

Dans le cadre de l'adoption du règlement ANC n° 2015-05 relatif aux instruments financiers à terme et aux opérations de couverture la société a analysé la nature des transactions réalisées en devises générant un résultat de change, auparavant présenté en résultat financier.

Sur la base de cette analyse, en dehors des prêts pour lesquels sont établis des contrats de financement spécifiques, les transactions sont réalisées avec les sociétés du Groupe et sont relatives à des opérations en lien avec l'activité opérationnelle de la société. Le compte-courant de liquidité immédiate faisant l'objet d'une convention de trésorerie avec LyondellBasell Finance Company (cf. note 2.2.4.) suit également ce principe, le sous-jacent des flux de trésorerie étant lié à l'activité.

Du fait du rôle de holding de la Société, les écarts de conversion, provisionnés ou réalisés, sont relatifs à des flux financiers et comptabilisés en résultat financier.

2.2.4. Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse transitent sur le compte-courant de la société LyondellBasell Finance Company. Du fait de la convention de compte-courant, la société ne présente plus de soldes de disponibilités et valeurs mobilières de placement au bilan.

2.2.5. Provisions pour risques et charges

Les provisions sont comptabilisées dès lors qu'il apparaît un passif dont l'échéance ou le montant ne peut pas être déterminé de façon précise.

Le passif est un élément du patrimoine ayant une valeur économique négative pour l'entité, c'est-à-dire une obligation de l'entreprise à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Des provisions sont constituées pour couvrir les risques et charges liés aux principales opérations suivantes.

- (i) pertes de change latentes
- (ii) contrôles fiscaux et sociaux
- (iii) situations nettes négatives des filiales.

2.2.6. Intégration fiscale

LyondellBasell Holdings France SAS est tête du groupe d'intégration fiscal constitué des sociétés suivantes : Basell Polyoléfines France SAS, LyondellBasell Services France SAS, Compagnie Pétrochimique de Berre SAS, Compagnie de Distribution des Hydrocarbures SAS, Lyondell Chimie France, Basell Sales and Marketing (succursale française), Basell Moyen-Orient Investissements (BMOI), Basell Arabie Investissements (BAI) et les sociétés Schulman suivantes : Elian SAS, A Schulman Plastics SAS et A Schulman SAS.

La charge d'impôt comptabilisée dans chaque société est égale à celle qui aurait été supportée par celle-ci en l'absence d'intégration fiscale.

2.2.7. Exemption de consolidation

Conformément à l'article L 233-17 du Code de commerce, la société est exemptée, en tant que mère de sous-groupe, d'établir des comptes consolidés et un rapport de gestion du groupe.

En effet :

- ni un ou plusieurs actionnaires représentant au moins 1/10^{ème} du capital ne se sont opposés à cette exemption ;
- les comptes individuels de la société, ainsi que ceux des sociétés qu'elle contrôle et sur lesquelles elle exerce une influence notable sont intégrés globalement dans les comptes de l'ensemble consolidé au niveau de :

LyondellBasell Industries N.V
Delftseplein 27E
3013 AA Rotterdam
The Netherlands.

Chapitre 3. Tableaux de l'annexe

3.1. Tableau des immobilisations

	Début d'exercice €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice €
Titres de participation	1 669 579 201	11 759 008	-	1 681 338 209
Autres titres immobilisés	30 031	-	-	30 031
Prêts	58 744 406	8 376 871	11 759 008	55 362 269
Autres immobilisations financières	238 231 145	-	-	238 231 145
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	1 966 584 783	20 135 879	11 759 008	1 974 961 654

3.2. Détail des dépréciations

	Début d'exercice €	Dotations €	Reprises €	Fin d'exercice €
Dépréciations sur immobilisations corporelles	-	-	-	-
Dépréciations sur immobilisations financières	1 453 551 721	49 582 602	11 759 008	1 491 375 315
TOTAL GÉNÉRAL	1 453 551 721	49 582 602	11 759 008	1 491 375 315

3.3. État des échéances des créances et dettes**3.3.1. Etat des échéances des créances et comptes de régularisation**

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'un an €
Créances			
Etat : impôts et taxes diverses	64 457 766	64 457 766	-
Groupe et associés	344 292 797	344 292 797	-
TOTAL GÉNÉRAL	408 750 563	408 750 563	-

3.3.2. Etat des échéances des dettes

	Montant brut €	1 an au plus €	Plus d'1an - 5ans €	Plus de 5 ans €
Dettes				
Fournisseurs et comptes rattachés	129 706	129 706	-	-
Etat : autres impôts et comptes rattachés	204 671	204 671	-	-
Autres dettes	45 769 500	45 769 500	-	-
TOTAL GÉNÉRAL	46 103 877	46 103 877	-	-

3.4. Provisions

	Montant début exercice €	Dotations €	Reprises avec utilisation €	Reprises sans utilisation €	Fin d'exercice €
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	5 941 646
PROVISIONS RÉGLEMENTÉES	5 941 646	-	-	-	5 941 646
Provisions pour pertes de change	3	3 132	3	-	3 132
Autres provisions pour risques et charges	327 258 460	393 571 865	839 633	-	719 990 693
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	327 258 463	393 574 997	839 636	-	719 993 825
Sur titres de participation	1 394 807 316	41 475 731	-	-	1 436 283 047
Autres provisions pour dépréciation	58 744 406	8 376 871	11 759 008	-	55 362 269
PROVISIONS POUR DÉPRÉCIATION	1 453 551 722	49 852 602	11 759 008	-	1 491 645 316
TOTAL GÉNÉRAL	1 786 751 831	443 427 599	12 598 644	-	2 217 580 787

3.5. Charges et produits exceptionnels

	31 décembre 2024 €	31 décembre 2023 €	31 décembre 2022 €
Autres produits / charges exceptionnels	(4 852)	(769)	8 185
TOTAL	(4 852)	(769)	8 185

3.6. Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

La situation fiscale latente du groupe intégré s'analyse comme suit au 31 décembre 2024:

La totalité des déficits reportables du groupe d'intégration fiscale ont été imputés sur l'exercice 2023, le solde à l'ouverture s'élevait donc à 0€.

Le résultat fiscal 2024 du groupe étant déficitaire, aucun impôt ne sera comptabilisé.

Chapitre 4. Notes sur le bilan et le compte de résultat**4.1. Actif immobilisé****4.1.1. Détail des immobilisations financières**

Les immobilisations financières sont composées de :

- **Titres de participation :**

Les titres de participation des filiales figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Certains titres sont partiellement ou totalement dépréciés.

Les variations en valeur brute et valeur nette des titres de participation s'analysent comme suit :

	Début d'exercice €	Augmentations €	Diminutions €	Fin d'exercice
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	610 243 282	-	-	610 243 282
Compagnie Pétrochimique de Berre	178 456 544	11 759 008	-	190 215 552
Basell Polyoléfines France	497 400 000	-	-	497 400 000
Lyondell Chimie France	154 375 600	-	-	154 375 600
Lyondellbasell Services France SAS	26 783 154	-	-	26 783 154
A. Schulman SAS	31 902 130	-	-	31 902 130
A. Schulman Plastics SAS	86 565 492	-	-	86 565 492
Elian SAS	53 179 648	-	-	53 179 648
AS Europe Verwaltung GmbH	25 000	-	-	25 000
A. Schulman Inc. Ltd	30 648 351	-	-	30 648 351
A. Schulman Plastics BV	30 031	-	-	30 031
Total valeurs brutes	1 669 609 232	11 759 008	-	1 681 368 240
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	(610 243 282)	-	-	(610 243 282)
Compagnie Pétrochimique de Berre	(178 456 544)	(11 759 008)	-	(190 215 552)
Lyondellbasell Services France SAS	(26 783 154)	-	-	(26 783 154)
A. Schulman SAS	(28 714 657)	-	-	(28 714 657)
Basell Polyoléfines France	(497 400 000)	-	-	(497 400 000)
Elian SAS	(53 179 648)	-	-	(53 179 648)
A. Schulman Plastics BV	(30 031)	-	-	(30 031)
A. Schulman Inc. Ltd	-	(29 716 723)	-	(29 716 723)
Total provisions pour dépréciation	(1 394 807 316)	(41 475 731)	-	(1 436 283 047)
Total valeurs nettes	274 801 916	(29 716 723)	-	245 085 193

Recapitalisation de CPB :

En date du 17 novembre 2021, suite à l'opération de recapitalisation, la société Compagnie de Distribution des Hydrocarbures a cédé les titres de participation de la société Compagnie Pétrochimique de Berre à la société LyondellBasell Holdings France SAS.

Le 8 novembre 2023, la société Compagnie Pétrochimique de Berre a procédé à une augmentation de capital par incorporation de la créance détenue au 31 décembre 2022 envers la société LyondellBasell Holdings France SAS. Cette opération s'est traduit chez LBHF par une augmentation de la valeur des titres de CPB de 18.5 M€. Une opération similaire a été réalisée le 21 novembre 2024. Elle s'est traduit par une augmentation de la valeur des titres de CPB de 11.8M€

Dépréciation des titres :

Sur l'exercice 2024, un test de dépréciation a été pratiqué sur les actifs opérationnels à long terme des entités de production filiales de LBHF entraînant pour certaines d'entre elles, la constatation d'une provision pour dépréciation totale ou partielle des actifs correspondants au 31 décembre 2024. Les capitaux propres des filiales étant ainsi impactés, il en résulte une provision pour dépréciation des titres de A. Schulman Inc. Ltd pour un montant de 29.7M€ et un complément par provisions pour risques sur les sociétés dont les titres étaient totalement dépréciés (cf. Note 4.3.3) :

CDH - Les titres de la Compagnie de Distribution des Hydrocarbures (CDH) sont intégralement dépréciés. La position est maintenue au 31 décembre 2023 du fait de la décision de cessation définitive de l'activité de la raffinerie le 7 novembre 2014 et de la fin de l'activité de mise à disposition des dépôts de stockage depuis l'exercice 2015.

CPB – Suite à la signature de l'accord relatif à la recapitalisation de CPB, CPB n'est plus détenue par CDH mais directement par LBHF. Les capitaux propres ajustés de CDH s'établissent à (56.8) M€ et les capitaux propres ajustés de CPB à (29.2) M€ au 31 décembre 2024. Les provisions pour dépréciation des prêts et les provisions pour risque sur situation nette des filiales ont été mises à jour en conséquence (cf. ci-après et Note 4.3.3 sur les provisions pour risques et charges).

• Prêts

Les prêts s'analysent comme suit en valeur brute et en valeur nette :

	valeur brute	31/12/2024 Dépréciation	Valeur nette
	€	€	
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	54 629 994	(54 629 994)	-
Prêt Compagnie Pétrochimique de Berre	723 419	(723 419)	-
Intérêts sur prêt	8 857	(8 857)	-
TOTAL	55 362 270	(55 362 270)	-

	valeur brute €	31/12/2023 Dépréciation €	Valeur nette
Prêt Compagnie de Distribution des hydrocarbures	49 630 721	(49 630 721)	-
Prêt Compagnie Pétrochimique de Berre	9 084 425	(9 084 425)	-
Intérêts sur prêt	29 260	(29 260)	-
TOTAL	58 744 406	(58 744 406)	-

En 2024, LBHF a accordé des financements complémentaires sous forme de crédits revolver à CDH et CPB) pour un montant de 8.4 M€. Ces prêts ont une échéance au 30 septembre 2025. L'opération de recapitalisation de CPB décrite ci-dessus s'est traduite par une réduction du montant des prêts à hauteur de 11.8 M€.

Compte tenu des situations nettes négatives de ces sociétés, les prêts sont dépréciés en totalité.

• **Autres immobilisations financières**

	Début d'exercice €	Acquisitions €	Cessions €	Fin d'exercice
Lyondell France Holding (LFH)	238 231 145	-	-	238 231 145
TOTAL	238 231 145	-	-	238 231 145

Elles correspondent aux malis techniques résultant des opérations de TUP et alloués à LCF et à A.Schulman Holding France (cf. Note 1.2).

Le mali de fusion de 238 M€ généré par la TUP de LFH en novembre 2019 reste inchangé et a été testé au travers de la valorisation de LCF.

4.2. Actif circulant

4.2.1. Autres créances

Les autres créances s'analysent comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Créances fiscales	32 283	31 037
Comptes courants-groupe	344 292 797	206 886 261
Autres créances diverses	64 425 483	15 042 302
TOTAL	408 750 563	221 959 600

Les autres créances au 31 décembre 2024 sont à moins d'un an.

Elles se composent principalement :

- Du compte courant groupe pour un montant de 305 M€
- Du compte courant d'intégration fiscale pour un montant de 39 M€
- Des créances fiscales au titre de l'acompte d'IS 2024 de 18.7 M€ et du produit à recevoir de 45.7 M€ concernant LCF.

Concernant les prix de transfert, le 19 décembre 2022, la société LCF a demandé l'ouverture d'une procédure amiable couvrant l'exercice fiscal 2019 afin de résoudre une situation de double imposition avec la société LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas), en relation avec la politique de prix de transfert appliqués avec cette entité pour rémunérer les actifs détenus et les risques et les fonctions assumés par ces deux entités dans le processus de fabrication des produits de la gamme I&D.

Un accord amiable a été conclu par les autorités compétentes françaises et néerlandaises sur la base de la méthode du partage des profits résiduels. Cet accord a été accepté par les sociétés concernées à la fin de l'année 2024.

En accord avec les deux autorités, cette méthode sera étendue aux exercices 2020 à 2023 et fera l'objet d'accords amiables répliqués sur ces années.

Comptablement, ces accords se sont traduits au 31 décembre 2024 par la reconnaissance d'un produit d'impôt sur les sociétés à recevoir de 45.7 M€ au titre des périodes passées concernées. LBHF a donc constitué à ce titre une créance envers l'administration fiscale et une dette vis-à-vis de LCF au titre de la rétrocession de ce produit. Pour l'exercice 2024, fiscalement et en accord avec les deux autorités, la correction a été effectuée dans la liasse fiscale de LCF par la réintégration extra-comptable de la charge de redevance historiquement calculée par le groupe et la déduction extra-comptable de la valeur du service intragroupe à acquitter par la LYONDELL CHIMIE France à la LYONDELL CHEMIE NEDERLAND BV (Pays-Bas) en application de cette méthode de profit résiduel agréée par les autorités.

Une demande d'APA sera déposée pour confirmer l'application de cette méthode pour les années 2025-2029. En accord avec les deux autorités, cet APA devrait rapidement être validé dans les mêmes termes que pour la méthode appliquée de 2019 à 2024.

4.3. Capitaux propres

4.3.1. Capital social

4.3.2. Tableau de variation des capitaux propres

	Au 31/12/2023 €	Affectation du résultat €	Distribution dividendes €	Provisions réglementées €	Résultat €	Au 31/12/2024 €
Capital souscrit appelé versé	701 102 960	-	-	-	-	701 102 960
Réserve légale	52 638 711	-	-	-	-	52 638 711
Report à nouveau	104 644 688	(585 503 271)	-	-	-	(480 858 582)
Résultat de l'exercice	(585 503 271)	585 503 271	-	-	(152 852 405)	(152 852 405)
Provisions réglementées						
Amortissements dérogatoires	5 941 646	-	-	-	-	5 941 646
TOTAL CAPITAUX PROPRES	278 824 734	-	-	-	(152 852 405)	125 972 330

Il n'y a pas eu de distribution de dividendes au titre de l'exercice 2023.

Le 06 septembre 2024, l'assemblée générale d'approbation des comptes a décidé de :

- l'allocation du résultat de l'exercice 2023, soit (585 503) K€ au report à nouveau.

Les provisions réglementées correspondent à l'amortissement des frais d'acquisition incorporés à la valeur des titres.

En date du 5 novembre 2024, les associés se sont réunis, afin de constater des capitaux propres inférieurs à la moitié du capital social au 31/12/2023. L'Assemblée Générale décide de ne pas dissoudre la société et de poursuivre l'activité.

4.3.3. Provisions pour risques et charges

Le poste « Autres provisions pour risques et charges » recouvre les provisions pour situation nette négative de CPB (cf. Note 4.1.1.) et CDH au 31 décembre 2024 sur la base des capitaux propres ajustés, après provision intégrale et des titres et des prêts accordés par LBHF à CDH et CPB.

Suite au test de dépréciation des actifs pratiqué sur les sociétés de production, une provision pour situation nette négative a été comptabilisée au 31 décembre 2024 en complément de la provision pour dépréciation des titres (cf. Notes 4.1.1.) pour les sociétés suivantes :

- Basell Polyoléfines France : 344.7M€ portant son total à 521M€
- LyondellBasell Services France SAS : 23M€ portant son total à 148M€
- Elian SAS : 14.9M€ portant son total à 20M€

4.4. Dettes

4.4.1. Emprunt et dettes financières divers

Les emprunts et dettes financières au 31 décembre 2024 sont à moins d'un an.

L'emprunt de 127 M€ a pour objet de financer l'acquisition des titres de A.Schulman Holding Company. Cet emprunt contracté en mars 2019, pour une durée de 5 ans, est arrivé à échéance en février 2024.

4.4.2. Dettes fournisseurs et comptes rattachés

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Fournisseurs	-	104 248
Fournisseurs factures non parvenues	129 706	112 659
TOTAL	129 706	216 907

Les dettes fournisseurs sont à moins d'un an.

Les dettes fournisseurs se décomposent comme suit :

- Le poste factures non parvenues comporte essentiellement des factures d'honoraires.

4.4.3. Dettes fiscales et sociales

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Autres charges fiscales	204 671	865 778
TOTAL	204 671	865 778

Les dettes fiscales et sociales sont à moins d'un an.

Les dettes fiscales et sociales se décomposent comme suit :

- La dette d'impôt issue du contrôle fiscal de Lyondell Chimie France sur l'année 2021 pour (91)K€ .
- La conséquence des contrôles fiscaux sur l'IS 2023 de LBHF pour (113) K€.

4.4.4. Autres dettes

Ce poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2024 :

	Au 31/12/2024 €	Au 31/12/2023 €
Compte groupe intégration fiscale	45 716 202	50 016
Compte groupe LYBFC	53 298	46 980
TOTAL	45 769 500	96 996

LBHF présente une dette d'intégration fiscale vis à vis de la société Lyondell Chimie France au titre de la restitution de l'impôt sur les sociétés, résultant de la procédure amiable relative aux prix de transfert, couvrant les exercices fiscaux de 2019 à 2023 (cf note 4.2.1.)

Les autres dettes sont à échéance à moins d'1 an.

LBHF n'affiche pas de dette d'IS au 31 décembre 2024.

4.5. Charges et produits d'exploitation et résultat financier**4.5.1. Résultat d'exploitation**

Le résultat d'exploitation est une charge de (285 439€) et se compose principalement des coûts d'honoraires pour 284 K€.

4.5.2. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice est une charge de 191 159 201€, il s'analyse de la façon suivante :
Les charges financières d'un montant de (443 847 249€) sont composées des éléments suivants :

	31 décembre 2024 €
Charges	
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions	443 424 469
Intérêts et charges assimilées	422 780
TOTAL	<u>443 847 249</u>

Au 31 décembre 2024, les dotations financières d'un montant de 443 424 469€ sont composées des éléments suivants :

- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation pour un total de 41.4M€ (cf. Note 4.1.1) :
 - o CPB pour 11 759 008 €
 - o A Schulman Inc Ltd pour 29 716 723 €
- Dotations aux provisions pour dépréciation des prêts pour un total de 8.4 M€ (cf . Note 4.1.1) :
 - o accordés à CPB pour 3 393 591 €
 - o accordés à CDH pour 4 983 281 €
- Dotation aux provisions pour risques pour situation nette négative pour un total de 394 M€ (cf.Note 4.1.1) :
 - o CPB pour 10 922 318 €
 - o BPO pour 344 741 335 €
 - o LBSF pour 23 000 000 €
 - o Eliau pour 14 908 214 €

Les intérêts et charges assimilées d'un montant de 422 780€ correspondent aux intérêts du compte courant débiteur.

Les produits financiers d'un montant de 252 688 048€ sont composés des éléments suivants :

31 décembre
2024
€

Produits

Produits financiers de participations	231 279 813
Autres intérêts et produits assimilés	8 809 594
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges	12 598 641
TOTAL	<u>252 688 048</u>

Au 31 décembre 2024, les produits financiers de participations d'un montant de 231 279 813€ sont composés des dividendes versés par Lyondell Chimie France au titre des résultat de l'année 2023. .

Les intérêts et produits assimilés d'un montant de 8 809 594€ correspondent aux intérêts générés par :

- les crédits revolver accordés à CPB et CDH pour 3 712 K€
- les intérêts des comptes courant créditeurs pour 5 098K€.

Les reprises de dépréciations et provisions d'un montant de 12 598 641€ sont composés des éléments suivants :

- reprise de provision pour dépréciation des prêts de CPB pour 11 759K€
- reprise de provision pour situation nette négative de CDH pour 840 K€

Les provisions pour dépréciation des titres et des prêts font désormais l'objet d'une comptabilisation distincte dans les comptes 686 et 786, contrairement aux années précédentes où elles étaient compensées dans le compte de résultat.

4.6. Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires

Le résultat hors évaluations fiscales dérogatoires peut être présenté de la manière suivante en euros :

	2024 €
Résultat de l'exercice	(152 852 404)
- Impôt sur les bénéfices	(38 597 087)
Résultat avant impôt (ou crédit d'impôt)	<u>(191 449 491)</u>
Variation des provisions réglementées : amortissements dérogatoires & PPHP	<u>-</u>
Résultat hors dispositions fiscales	<u>(191 449 491)</u>

Le produit d'intégration fiscale de 38.6M€ résulte de l'économie d'impôt relative principalement à LCF, tandis que le résultat d'ensemble du groupe intégré ne génère pas d'impôt sur les sociétés en 2024.

4.7. Engagements financiers

4.7.1. Engagements hors bilan

La Société a formalisé son intention de soutien envers ses filiales CPB, CDH, BPO et LBSF afin de leur permettre de continuer leurs opérations pour les 12 mois à compter de la date d'arrêté des comptes.

Le 31 janvier 2025, LyondellBasell Industries N.V. a émis un accord de garantie en faveur de LYB Finance Company B.V. prévoyant que LyondellBasell Industries N.V. garantira le paiement des obligations financières de Basell Polyolefines France S.A.S. et LyondellBasell Services France S.A.S. envers LYB Finance Company B.V. en vertu de divers accords. Cela comprend des prêts interentreprises, des découverts en compte courant et des garanties bancaires de tiers pour un montant total maximal de 730 000 000 EUR. Cet accord est en vigueur jusqu'au 1er juillet 2027 et vise à soutenir la stabilité financière et la continuité des activités de ces filiales.

Chapitre 5. Autres informations

5.1. Informations sur les dirigeants

5.1.1. Rémunération allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction

Les rémunérations des membres des organes de direction ne sont pas communiquées, car cela reviendrait à donner des indications de rémunération individuelle.

5.2. Liste des filiales et participations

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Rubriques	Capital €	Capitaux Propres (autres que le capital) €	Quote-part du capital détenue (en %) €	Valeur comptable des titres détenus (Brute) €	Valeur comptable des titres détenus (Nette) €	Chiffre d'affaire hors taxes du dernier exercice €	Résultat du dernier exercice clos €
I - RENSEIGNEMENTS DÉTAILLÉS CONCERNANT LES FILIALES ET PARTICIPATIONS							
Filiales (plus de 50%)							
Compagnie de Distribution des Hydrocarbures	497 470	(554 325)	100,00%	610 243	-	553	(2 634)
Compagnie Pétrochimique de Berre	11 759	(54 080)	100,00%	190 216	-	1 106	(10 836)
Basell Polyoléfines France	233 251	(721 248)	100,00%	497 400	-	1 323 360	(376 808)
Lyondell Chimie France	70 565	267 571	100,00%	154 376	154 376	1 192 824	183 099
LyondellBasell Services France SAS	9 515	(165 707)	100,00%	26 783	-	370 187	(35 951)
A. Schulman SAS	3 795	708	100,00%	31 902	3 187	-	(15)
A. Schulman Plastics SAS	500	17 030	100,00%	86 565	86 565	173 809	2 822
Elian SAS	3 065	(6 047)	100,00%	53 180	-	19 804	(4 376)
AS Europe Verwaltung GmbH	25	(14)	100,00%	25	25	1	(1)
A. Schulman Inc. Ltd	36	16 187	100,00%	30 648	931	37 671	1 755

5.3. Événements postérieurs à la clôture

En date du 5 juin 2025, le groupe LyondellBasell a annoncé la conclusion d'un accord et le lancement de négociations exclusives avec Aequita en vue de la vente des quatre actifs européens stratégiques dont font partie les 4 entités suivantes : BPO, CDH, CPB et LBSF.